

## Le 2 mai 2017

## Lettre d'opinion – Premiers résultats du programme à trois sacs

Un gros merci! Le tri des déchets à trois flux est une réussite, et notre transition au programme à trois sacs se déroule bien. Nous vous remercions de votre coopération et de votre patience au cours de cette transition. Nous vous remercions également de votre travail acharné et des efforts que vous déployez afin d'améliorer les activités de recyclage et de compostage. En outre, nous tenons à remercier notre personnel et nos partenaires des déchets solides qui ont travaillé avec ardeur pour faciliter cette transition et en assurer le succès.

En tant que président de la Commission de services régionaux du Sud-Est (le propriétaire exploitant du programme et de l'installation des déchets solides d'Eco360 Sud-Est des contribuables), je suis ravi de vous fournir le présent rapport d'étape portant sur nos activités récentes.

Nous sommes heureux de signaler que le nouveau programme de recyclage à trois flux, fondé sur l'adoption de meilleures pratiques en vigueur ailleurs, connaît maintenant une participation réussie de la plupart des résidents. Nous détournons davantage de déchets du site d'enfouissement, et la qualité a connu une nette amélioration. En février 2017, soit le premier mois complet de la mise en application du calendrier de collecte en bordure de rue, nous avons recyclé 20 % plus de produits par tonnes de déchets résidentiels reçus! Au cours des deux premiers mois de 2017, le site a recyclé 35 % plus de produits qu'en 2016, et les recettes liées au recyclage ont augmenté de 70 %.

Grâce à ces résultats positifs, nous sommes contents d'annoncer qu'à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, votre site d'Eco360 sera ouvert aux clients résidentiels jusqu'à 20 h du mercredi au vendredi, et jusqu'à 17 h le samedi.

De plus, à l'heure actuelle, nous travaillons avec les municipalités afin de mettre en œuvre un programme de dépôt écologique mobile, qui permettra aux résidents des endroits non urbains de la région d'avoir un meilleur accès au service et qui contribuera à réduire le déversement illégal de déchets. Ces centres de dépôt écologique mobiles se rendront dans chaque région du secteur desservi quelques jours par mois, et les résidents pourront y déposer gratuitement des articles comme les déchets encombrants (réfrigérateurs, cuisinières, matelas), les résidus domestiques dangereux, les résidus de jardin, les déchets de construction et de démolition résidentielles, l'huile de cuisson, les cendres, le carton, le papier et d'autres articles. Nous espérons réaliser la mise en œuvre de ce programme au cours des prochains mois.

Plusieurs établissements et entreprises participent déjà au nouveau système à trois flux, et nous collaborons avec un certain nombre d'établissements et d'entreprises qui sont intéressées à commencer le programme. Maintenant, les entreprises et les logements d'habitation qui n'effectuent pas le tri de leurs déchets doivent payer plus cher que les clients résidentiels participants pour déverser leurs déchets dans le site d'enfouissement. Cette différence entre les déchets enfouis et les produits recyclés et organiques triés continuera de s'accroître au fil du temps, et elle diminuera davantage les coûts pour les entreprises qui participent au système à trois flux.

Nous allons continuer d'aider les résidents à mieux comprendre comment optimiser leurs activités de tri; ensemble, nous pouvons détourner plus de déchets et améliorer la qualité de nos produits recyclables et compostables. Voici certains aspects à améliorer : mettre le verre et les textiles dans les sacs clairs, réduire les contaminants comme les matières plastiques et le verre présents dans les sacs verts et mettre tous les sacs de plastique à l'intérieur d'un sac d'épicerie, puis les jeter dans les sacs bleus.

Un autre projet en cours d'élaboration est la construction de notre nouvelle génératrice de 1,0 MW, et il se déroule tel que prévu. Cette génératrice brûlera le méthane produit par les déchets en décomposition dans notre site d'enfouissement, et elle produira suffisamment d'électricité pour combler tous les besoins du site et chauffer 300 maisons. Il s'agit d'une situation gagnante sur toute la ligne, car elle réduira nos coûts d'exploitation, elle contribuera à diminuer les répercussions de nos activités sur l'environnement et elle aidera Énergie NB à offrir de l'énergie verte aux Néo-Brunswickois.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous en tant que résident ou propriétaire d'entreprise? Cela signifie qu'en plus de réduire notre empreinte écologique collective, nous nous assurons de contrôler la façon dont l'argent de vos impôts est dépensé.

Encore une fois, je vous invite tous à venir visiter nos installations. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec moi au 1-506-877-1040, et nous fixerons l'heure et la date de votre visite.

C.F. (Chuck) Steeves, Président du Conseil Commission de services régionaux du Sud-Est

